

Les tribunes du mois de juin, juillet et août 2022

La Madeleine que nous aimons

REMETTRE LA CULTURE AU MILIEU DE LA VILLE

Contrairement aux allégations de l'opposition dans sa tribune du Magdeleine de mai, la programmation culturelle sur le territoire madeleinois est aussi riche que diversifiée. Et pour cause, le Conservatoire de musique à rayonnement municipal, la Médiathèque municipale, le Centre de Culture et d'Animation, et la Chaufferie HUET (qui a ouvert ses portes en juin 2021), forment ensemble un « Carré Magique Culturel », dont chacun des piliers possède sa spécificité et concourt à une offre culturelle ambitieuse à l'endroit de toute la population madeleinoise, toutes générations et tous milieux sociaux confondus.

Dans ce cadre, l'ancienne Chaufferie de l'usine HUET, devenue salle municipale culturelle polyvalente, propose une programmation municipale éclectique, familiale et populaire, éloignée de l'intellectualisme et de l'élitisme, et donc volontairement accessible à tous les publics, en même temps que gratuite pour tous : concerts, spectacles de toutes formes, cirque, pièces de théâtre, expositions etc. ont très vite trouvé leur public dans ce lieu exceptionnel né il y a à peine un an. En outre, la Chaufferie est très largement ouverte au public des scolaires et la priorité d'accueil est naturellement donnée aux Madeleinois qui ont participé, via leurs impôts, à la réhabilitation de cette salle, et qui participent par ce même levier aux dépenses de fonctionnement liées à son utilisation. Sur la programmation culturelle madeleinoise, comme sur bien d'autres sujets, les allégations de l'opposition sont bien l'illustration désolante des propos de l'homme de culture Jacques Chancel : « c'est une politique typiquement française que de dénigrer tout ce que nous avons de bon ».

PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉ

Comme nous l'annoncions dans le magazine municipal du mois d'avril, nous étions présents sur le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle. Cette présence, tout au long de la journée, a non seulement permis de nombreux échanges, mais aussi l'organisation de notre traditionnelle tombola dont la totalité des bénéfices a été remise à une association madeleinoise qui œuvre dans le champ de la solidarité. Comme chaque année, notre équipe a fait rimer vide-grenier avec proximité et solidarité.

FERME ET CARRÉ

Le prochain conseil municipal de fin juin sera l'occasion de débattre et d'adopter le rapport de la Commission Extra-Municipale sur le projet de la ferme urbaine municipale. Sur la forme, la réflexion sur ce sujet a associé, comme pour chaque Commission Extra-Municipale : élus, habitants et personnes ressources. Sur le fond, avec cette Commission Extra-Municipale, non seulement le projet de ferme urbaine franchit une étape dans son processus de concrétisation, mais c'est aussi le projet de « Carré Magique Écologique » qui avance. Pour rappel, le « Carré Magique Écologique » Madeleinois est composé du projet de ferme urbaine, mais aussi du plan de déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, du schéma municipal de verdissement et de la Zone d'Activités Solidaires qui sera ouverte en lieu et place de l'ancienne ruche d'entreprises du Pré Catelan.

TRANSITION, VALORISATION ET ANTICIPATION

Toujours lors du conseil municipal estival, il sera aussi question d'actualiser les règlements municipaux pour élargir les aides financières allouées aux habitants en matière de transition écologique, et d'engager la collecte et la valorisation des bio-déchets issus des repas délivrés durant la pause méridienne péri-scolaire. Sur cet enjeu, notre commune anticipera ainsi le terme fixé au 1^{er} janvier 2024 par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Bel été à toutes et à tous.

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

La transparence démocratique est multiple, elle porte tout autant sur les questions de conflits d'intérêts que sur l'information concernant les décisions des élus qui dirigent la ville. La transparence, c'est ainsi expliquer les motivations de ces décisions, la façon dont elles sont prises, leurs coûts réels, les

différents intérêts en jeu. C'est aussi donner l'accès aux informations aux élus de l'opposition qui dans cette ville cherchent bien trop souvent péniblement à réunir tous les éléments ainsi qu'à l'ensemble des citoyens et citoyennes qui peuvent être eux aussi un moyen de contrôle de nos institutions.

Les mairies sont ainsi désormais contraintes de mettre à disposition du public toutes les données qui concernent la vie de la commune.

La transparence, c'est donc pour une mairie, permettre à chacun de comprendre l'ensemble des éléments d'une délibération présentée en conseil. Pour cela, la mairie s'attachera à permettre à chacun d'assister ou de visionner le conseil municipal pour notamment connaître le détail des débats avec l'opposition afin de ne pas avoir comme seule information, un résumé partisan déformant la réalité. Or, la Ville de la Madeleine qui a reçu le prix de 5@ a quelques progrès à faire en la matière. Contrairement, à toutes les communes voisines qui mettent en ligne et en « replay » leur conseil municipal, le conseil municipal de la Madeleine est diffusé en direct puis rapidement mis hors ligne.... Mais pourquoi donc ce conseil municipal, ne reste-t-il pas en ligne ?

La transparence, c'est donc aussi la sincérité de l'information relative aux débats démocratiques. L'opposition assure une fonction indispensable en démocratie car elle permet une information contradictoire des décisions de la majorité municipale en suscitant des interrogations. Les contestations loin d'être de pures oppositions sont ainsi le questionnement de décisions qui peuvent être contradictoires avec les besoins réels de notre ville et de ses habitants.

La démocratie s'épanouit à proportion que toutes les informations circulent sans entrave en son sein et sont rendues accessibles à tous.

Pour nous suivre : <https://agir-avenir.org>